Wiesenstrasse 15 8952 Schlieren Tél. 044 436 81 11 www.mpk.ch



Sapport succinct

April 2021

April 2021

April 2021

Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2020 écoulée nous laisse à toutes et à tous un souvenir très mitigé et confirme surtout une chose: les prévisions sont difficiles à émettre et se réalisent rarement comme prévu. Le Covid-19 a bouleversé notre quotidien et continuera probablement de dicter sa loi pendant un certain temps. En dépit de la situation extraordinaire décrétée par le Conseil fédéral à la mi-mars avec la fermeture temporaire des écoles, des centres commerciaux et des restaurants, la CPM a pu poursuivre ses activités sans interruption. Pour les personnes assurées, les collaboratrices et collaborateurs de la CPM sont restés facilement joignables, malgré le télétravail généralisé.

Les marchés financiers ont réagi à la pandémie en accusant tout d'abord de lourdes pertes. Le 20 mars 2020, la performance de la fortune depuis le début de 2020 a atteint un niveau négatif record de –9.8%. Contrairement aux craintes, les marchés financiers ont récupéré étonnamment vite faisant que, à la fin de l'exercice, nous avons enregistré une performance très réjouissante de 6.5%. Par comparaison avec nos propres critères et aussi avec d'autres caisses de pensions, ce résultat est excellent! Ce bon résultat a également fait progresser notre degré de couverture de 115.4% à la fin de l'exercice précédent à 121.9%.

Eu égard à la faiblesse persistante des taux d'intérêt et en s'appuyant sur une analyse asset

and liability effectuée récemment, nos organes dirigeants ont légèrement adapté la stratégie de placement. Les placements en valeurs nominales (prêts et obligations) seront réduits de 40% à 33% et les placements immobiliers augmentés de 30% à 37%. La part des actions sera abaissée à 28% au profit d'une part de 2% investie dans l'or. Ces mesures augmentent le potentiel de rendement et réduisent le risque de placement.

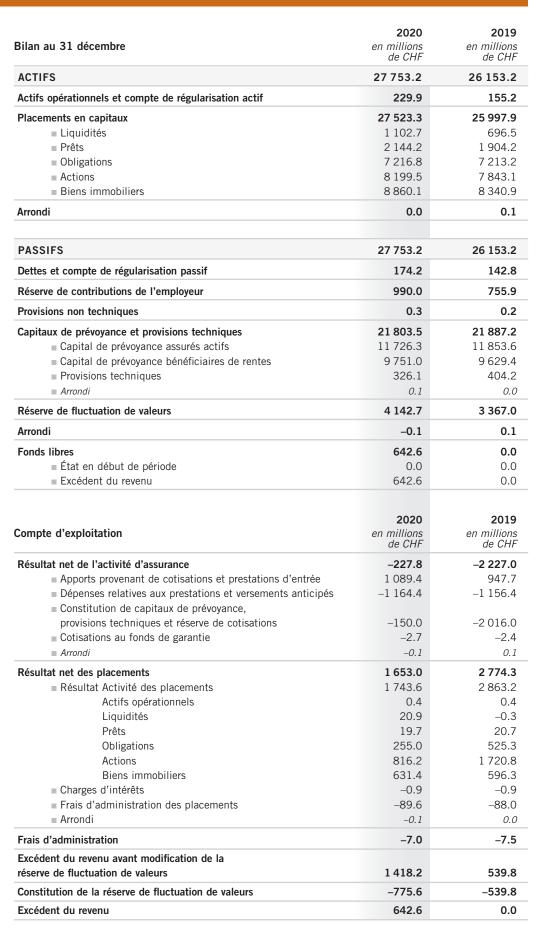
En septembre 2020, le conseil de fondation a pris la décision de principe d'introduire, au 1er janvier 2023, la primauté des cotisations pour les prestations de vieillesse. Les détails correspondants sont en cours d'élaboration. Ce changement n'a aucune incidence sur les prestations. Le niveau très élevé des prestations est donc maintenu. La condition cadre prévoit de garantir les droits acquis sur l'ancienne rente de vieillesse. Après la révision, les assurés devraient percevoir une rente de vieillesse au moins aussi élevée que la rente actuelle. Nous vous informerons en permanence sur les adaptations prévues.

Je vous souhaite, chères lectrices, chers lecteurs, une lecture intéressante et remercie tous les membres des organes de la direction ainsi que les collaboratrices et collaborateurs du siège du bon travail fourni en 2020.

Jörg Zulauf Président du conseil de fondation



Compte d'exploitation



Résultat annuel

La clôture de l'exercice affiche un excédent des produits de CHF 1418.2 millions, dont CHF 775.6 millions sont affectés à l'augmentation de

la réserve de fluctuation de valeurs pour atteindre la valeur cible de CHF 4142.7 millions et CHF 642.6 millions aux fonds libres.

Performance et allocation de la fortune



En 2020, la performance sur l'ensemble de la fortune a dépassé l'objectif stratégique de 0.6 point de pourcentage avec un rendement de

6.5 % (exercice précédent 11.9 %). La différence positive s'explique par le très bon résultat des biens immobiliers et des actions.

Catégorie de placement

au 31 décembre			2020	2019		
en %	Performance	Benchmark	Allocation	Performance	Benchmark	Allocation
Valeurs nominales	3.1	3.1	38.0	5.9	4.8	37.7
Actions	10.1	9.1	29.8	26.3	26.5	30.2
Biens immobiliers	6.8	5.1	32.2	6.9	5.2	32.1
Total	6.5	5.9	100.0	11.9	11.2	100.0

Degré de

Le degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2 livre une image de la santé financière de l'institution de prévoyance et est un critère important pour évaluer l'aptitude au risque. Le degré de couverture comptabilisé correspond au rapport

entre les actifs disponibles et le capital de prévoyance ainsi que les provisions techniques. Durant l'exercice sous revue, le degré de couverture a progressé de 6.5 points de pourcentage pour atteindre 121.9% (exercice précédent 115.4%).

Évolution du degré de couverture conf. à l'art. 44 OPP 2







au 31 décembre			2020	2019
	Hommes	Femmes	Total	Total
Assurés actifs	23 350	27 726	51 076	51 959 462
Assurance de risque	217	280	497	
Assurance complète	23 133	27 446	50 579	51 497
Bénéficiaires de rentes	11 910	17 869	29 779	29 464
Rentes de retraite	9 971	12 649	22 620	22 140
■ Rentes de survivants	681	3 398	4 079	4 132
Rentes d'invalidité	1 258	1 822	3 080	3 192
Total des assurés	35 260	45 595	80 855	81 423
Comptages multiples: invalidité partielle,				
retraite partielle, deuxième rapport d'assurance	-858	-867		
Total moins comptages multiples	79 997	80 556		

Assemblée des délégués	100 membres, dont 57 représentent les salariés, 33 les employeurs et 10 les bénéficiaires de rentes.			
Conseil de fondation	$22\ \text{membres},$ dont $11\ \text{représentants}$ des salariés, $10\ \text{représentants}$ des employeurs et $1\ \text{représentant}$ des bénéficiaires de rentes			
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers SA, 8050 Zurich Claudio Notter (réviseur responsable)			
Experts en matière de prévoyance professionnelle	Libera SA, 8022 Zurich, partenaire contractuel Jürg Walter, expert en caisses de pensions SKPE, expert en charge Samuel Blum, expert en caisses de pensions SKPE, expert en charge			
Controlling des investissements et comptabilité titres	Complementa Investm	nent-Controlling AG, 9015 Saint-Gall		
Conseil asset liability	Ortec Finance AG, 8808 Pfäffikon (SZ)			
Autorité de surveillance	Autorité de surveillance LPP et des fondations du canton de Zurich, 8090 Zurich			
Direction	Christoph Ryter Sergio Campigotto Philipp Küng Adrian Ryser Reto Schär	Directeur Directeur adjoint, responsable Administration Responsable Assurance Responsable Asset Management Responsable Biens immobiliers Suisse		
Siège	Caisse de pensions M Wiesenstrasse 15 8952 Schlieren Tél. 044 436 81 11 www.mpk.ch infobox@mpk.ch	igros		



La CPM publie le compte rendu d'exercice sous forme électronique sur www.mpk.ch.

Édition en ligne

En plus de l'envoi habituel par courrier, il est possible de s'abonner à notre Prévoyanceflash sous forme électronique sur notre site www.mpk.ch.

